

Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 17

26 avril 1972

LES TRANSPORTS ET LE DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

Le texte qui suit est extrait d'un discours du premier ministre, Pierre-Elliott Trudeau, à l'occasion du banquet de remise des prix du Concours national de journalisme, à Toronto, le 8 avril:

* * * *

De l'extérieur, le Canada est toujours considéré, et à raison, comme un pays merveilleux. On y entreprend des travaux gigantesques; et les réalisations colossales du Canada, ses efforts pour favoriser la bonne entente constituent un exemple unique en son genre pour le monde entier.

Au large des littoraux du Canada, que baignent trois océans, des recherches océanographiques se poursuivent à un rythme tel que, de jour en jour, les savants canadiens augmentent leur avance sur les autres pays en ce domaine tout orienté vers l'avenir. Dans l'espace, par delà notre atmosphère, des signaux de communication complexes se transmettent

à une vitesse vertigineuse grâce à un équipement conçu et fabriqué au Canada. Les véhicules tout-terrain et les motoneige du Canada dominent le marché mondial, des steppes sibériennes aux marécages de Bornéo. Les avions canadiens *STOL* (*Short-take-off-and-landing*) servent de norme dans l'industrie. Dans ces domaines et dans bien d'autres, depuis les nouvelles techniques de chirurgie jusqu'aux innovations en matière d'agriculture, en passant par les réalisations d'ordre social et urbain, les Canadiens s'adaptent au changement et, ce faisant, témoignent de leurs talents.

UN NOUVEAU SYSTÈME DE TRANSPORT

Chacune de ces réalisations est digne de mention. Il en est d'autres, tout aussi exaltantes, et d'autant plus nécessaires que le Canada progresse, qui sont encore au stade de la conception et des études techno-économiques. L'une d'elles est d'une envergure comparable à celle du premier chemin de fer transcontinental ou de la Voie maritime du Saint-Laurent, et elle pourra avoir pour le Canada des conséquences du même ordre. Tout comme la ligne du Pacifique canadien a réuni l'ensemble du Canada et fixé l'avenir de la Colombie-Britannique en tant que partie de notre pays, et a mis fin à l'incertitude que causaient dans cette région des disputes territoriales entre de grandes puissances, tout comme la Voie maritime a permis aux régions du cœur du continent de rejoindre les marchés mondiaux, ainsi ce nouveau projet sera à la mesure du Canada et digne de son brillant avenir. Il intéresse l'âme même du Canada: le Grand Nord et son immensité, son rude climat; son indicible beauté, ses abondantes ressources, ses populations autochtones, si profondément originales. Il s'agit d'un système de transport conçu en fonction de la faible densité démographique, de la dispersion des ressources et de la géographie toute particulière de l'archipel arctique. Étant donné ces conditions spéciales, les solutions traditionnelles sont inappli-

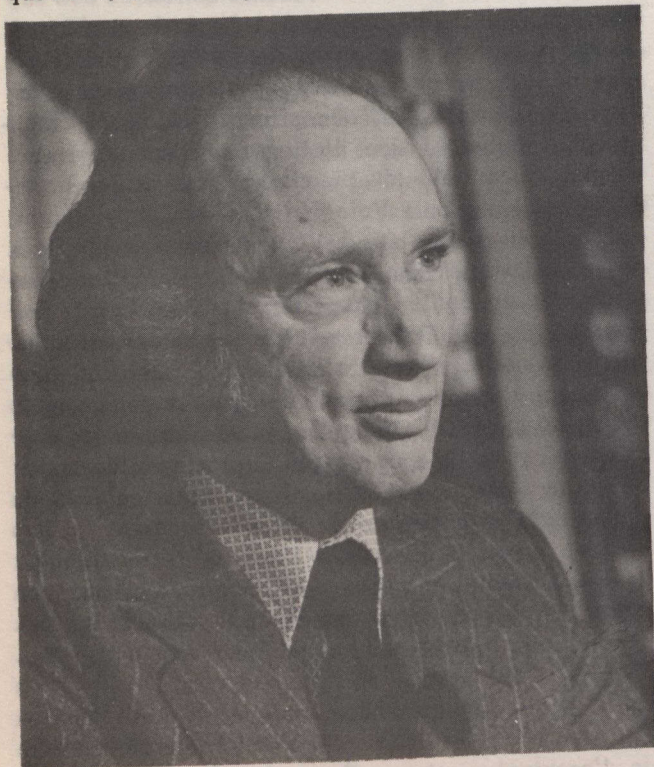
SOMMAIRE

Les transports et le développement du Grand Nord	1
Le prix littéraire Belgique-Canada	3
Nouvelles missions diplomatiques	3
Une femme au poste de statisticien en chef du Canada	3
Apport financier au Conseil international de langue française	4
La Défense nationale aide les athlètes ..	4
Échange de critiques musicaux	4
Honneur à deux géants du théâtre canadien	5
Médaille Massey décernée à une experte en glaciologie	5
Index mensuel	7

cables. Il nous faut faire preuve d'une audace, d'une imagination à la mesure du territoire canadien, d'une confiance en l'avenir semblable à celle de Champlain, d'une force, d'une vigueur de pionniers. La technique des années soixante-dix doit correspondre aux aspirations de nos prédécesseurs.

Si nous voulons transporter à des prix compétitifs des quantités massives de matières premières en provenance du Nord, si nous voulons protéger l'équilibre délicat du milieu, si nous voulons garantir que le moyen de transport choisi soit, dès le départ et à long terme, à l'avantage du Canada et des Canadiens, nous devons être prêts à envisager des solutions qui sembleront aujourd'hui aussi audacieuses que le chemin de fer transcontinental il y a cent ans.

Du nord au sud, le Canada est aussi étendu que de l'est à l'ouest. Ce simple fait rend compte à lui seul de l'ampleur du défi, en même temps qu'il explique partiellement l'absence jusqu'à ce jour de moyens de transports autres que les plus rudimentaires. Cette explication apparaîtra d'autant plus valable si, au facteur distance, on ajoute ceux du climat, excessivement rigoureux, et du terrain, extrêmement difficile. Néanmoins, il est impensable que le Canada puisse continuer à tenir l'Arctique pour une sorte d'appendice intéressant certes, mais hors contexte. A moins de prendre les mesures voulues pour assurer la mise en valeur rationnelle du Nord, tous nos efforts pour protéger l'équilibre écologique et contribuer au bien-être des populations autochtones se trouveront amoindris. La clef de la question, c'est un système de transport.



Le très honorable Pierre-Elliott Trudeau

Je ne sais pas encore quelle sorte de système on adoptera. Je sais cependant qu'il sera complexe, qu'il coûtera cher, qu'il profitera immensément aux Canadiens de tous les coins du pays et qu'il sera devenu une réalité avant la fin de la présente décennie.

OLÉODUC, GAZODUC ET ROUTE TOUTE SAISON

Il est certain qu'une partie du réseau comprendra, dans la vallée du Mackenzie, un corridor composé d'un oléoduc, d'un gazoduc et d'une grande route de toute saison — la première à relier le sud du Canada à sa troisième côte océanique. La construction de cette partie du réseau coûtera quelque dix milliards de dollars. On se souviendra que le coût de la Voie maritime du Saint-Laurent — jusqu'à présent le projet le plus dispendieux réalisé au Canada — n'avait atteint qu'un demi-milliard. Une quinzaine d'années plus tard seulement, on envisage quelque chose de vingt fois plus coûteux! Voilà de quoi donner une idée des dimensions de notre pays et des possibilités qu'il nous offre!

ROUTE MARITIME

Le réseau projeté comportera sans doute un port en eau profonde ouvert à l'année. Un port septentrional. Un port dont l'existence aura des conséquences marquées sur l'économie des transports, tant dans le nord que dans l'ouest du Canada. Grâce à ce port, qui suscitera une foule d'entreprises secondaires, la saison de navigation, actuellement de 85 jours, sera de 365 jours.

LIAISONS AÉRIENNES

Le futur réseau ne peut manquer d'entraîner une expansion très considérable des liaisons aériennes, les seules qui soient présentement utilisables à l'année longue entre le nord et le sud. En passant du *Norseman* au *Beaver*, on avait fait un pas de géant. On en fit d'autres, par la suite, aussi remarquables. Et voilà qu'on prépare déjà les plans d'un avion gigantesque qui, normalement, pourrait surpasser l'économie et la souplesse des océaniques pour le transport des matières premières. En raison de ses dimensions et de la nature de son utilisation, cet appareil suppose une conception radicalement neuve de l'avion comme moyen de transport économique, sûr et à charge utile élevée.

L'ampleur de ce réseau a quelque chose de stupéfiant. Mais on aurait eu peine aussi à s'imaginer, il y a deux cents ans, l'organisation du commerce de la fourrure à l'échelle continentale. Il coûtera fort cher, mais le Pacifique-Canadien a coûté cher, lui aussi, il y a un siècle. Enfin, est-ce une entreprise démesurée pour le Canada? Seuls ceux qui ont perdu foi en la réalité canadienne seront de cet avis.

LE PRIX LITTÉRAIRE BELGIQUE-CANADA

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé l'attribution du prix Belgique-Canada au poète montréalais Gaston Miron. La remise officielle du prix a eu lieu le 16 mars à l'occasion d'un colloque sur la littérature belge et canadienne, tenu dans le cadre de la Foire du Livre de Bruxelles, en Belgique. Le titulaire du prix n'étant pas présent c'est un autre poète montréalais, M. Jean-Guy Pilon, qui a reçu le prix en son nom.

Le prix littéraire Belgique-Canada, d'une valeur de \$2,000, est attribuable annuellement, par alternance, à un écrivain francophone du Canada ou de la Belgique. Il couronne l'ensemble de l'oeuvre du titulaire plutôt qu'un ouvrage particulier. C'est une initiative conjointe des Gouvernements belge et canadien. Institué l'an dernier, il a été décerné la première fois au poète belge Géo Norge.

Gaston Miron, reconnu comme un des poètes les plus éminents du Canada français, a déjà remporté le prix France-Canada et le prix de la revue *Études françaises* (1970), et le grand Prix littéraire de la ville de Montréal (1971). Né en 1928 à Sainte-Agathe des Monts, il vit à Montréal depuis 1947. Ses premiers poèmes ont paru dans *Le Devoir* et dans la revue *Amérique française*. Il a participé en 1953 à la fondation des Éditions de l'Hexagone et y a publié, avec Olivier Marchand, un recueil de poèmes intitulé *Deux sangs*. Ses oeuvres ultérieures, dispersées dans des journaux, revues et anthologies, ont été réunies en un volume par les Presses de l'Université de Montréal et publiées en 1970 sous le titre *L'homme rapaillé*.

Les lauréats du prix Belgique-Canada sont choisis par un jury littéraire dont les membres belges sont désignés par le ministère belge de la Culture française, et les membres canadiens, par le Conseil des Arts. Cette année, le groupe canadien se composait de M. Jacques Godbout, M. Naïm Kattan, Mme Claire Martin et M. Jean-Guy Pilon. Le groupe belge se composait de M. Roger Bodart, M. Roger Brucher, M. Jacques Gérard Linze, Mme Jeanine Moulin et M. Paul Willems.

NOUVELLES MISSIONS DIPLOMATIQUES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé récemment que le Cabinet a approuvé l'ouverture de six nouvelles missions diplomatiques qui permettront au Canada de réaliser de façon plus efficace ses objectifs nationaux en matière de politique, de commerce, d'économie, de coopération, d'immigration et d'affaires consulaires.

Des ambassades ou haut-commissariats seront ouverts dans les pays suivants: Barbade, Hongrie, Corée, Maroc et Zambie.

Un consulat général sera ouvert à Atlanta, Georgie. (Un bureau consulaire canadien existe déjà

à Budapest ainsi que des Bureaux de développement canadien à Lusaka et à Rabat.)

Toutes ces missions devraient fonctionner normalement en 1974. La plupart d'entre elles seront, sinon entièrement, du moins partiellement en opération avant cette date en raison des services déjà existants dans certains de ces pays ou de leur transferts à partir de missions situées dans les pays avoisinants. Les préparatifs en vue de l'ouverture de ces nouvelles missions commenceront aussitôt que possible.

UNE FEMME AU POSTE DE STATISTICIEN EN CHEF DU CANADA

Le 30 mars, le premier ministre annonçait la nomination de Mme Sylvia Ostry au poste de statisticien en chef du Canada. La nomination prend effet le 1er juin 1972, date à laquelle M. Walter E. Duffett résignera ses fonctions, conformément au désir qu'il a exprimé. Le premier ministre s'est déclaré enchanté du fait que, pour la première fois, une femme accède au rang de sous-ministre en prenant la responsabilité d'un organisme du gouvernement canadien.

Mme Ostry, née il y a quarante-quatre ans à Winnipeg, occupe une place éminente parmi les économistes canadiens du travail. Elle est depuis 1970 vice-présidente du Conseil économique du Canada.

Après avoir fréquenté les écoles publiques de Winnipeg, elle commence ses études de médecine à l'Université du Manitoba. Elle s'inscrit ensuite à l'Université McGill où elle obtient, en 1948, un baccalauréat ès arts avec spécialisation en économie, et la maîtrise en 1950. Continuant ses études à McGill et à Cambridge, elle reçoit le doctorat en 1954.

Mme Ostry a professé de 1948 à 1955 à l'Université McGill ainsi qu'à l'Université sir George Williams; elle a été professeur adjoint à McGill de 1958 à 1962 et professeur associé à l'Université de Montréal de 1962 à 1964.

Mme Ostry a mené à bien plusieurs projets spéciaux de recherches sur des questions de main-d'oeuvre pour le compte du ministère du Travail, du Comité spécial du Sénat sur la main-d'oeuvre et l'emploi et du Comité du gouvernement du Manitoba sur l'avenir économique du Manitoba. Elle a occupé, au Bureau fédéral de la statistique, le poste de directrice adjointe de la division du travail de 1964 à 1966, et a agi comme spécialiste conseil en matière de main-d'oeuvre pour le compte du Conseil économique et du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

En avril 1969, elle était nommé directeur du Conseil économique du Canada, dont elle devenait en même temps l'un des trois membres à plein temps. L'année suivante, elle devenait vice-présidente de cet organisme.

Son mari, M. Bernard Ostry, est sous-secrétaire d'État adjoint.

APPORT FINANCIER AU CONSEIL INTERNATIONAL DE LANGUE FRANÇAISE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé récemment la décision du gouvernement canadien de verser une somme de 25,000 dollars au Conseil international de la langue française (CILF). Ce geste, s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement canadien à l'égard de la francophonie et manifeste plus particulièrement son désir de collaborer avec un organisme dont la mission est de promouvoir la normalisation et la modernisation de la langue française. Ces objectifs répondent d'ailleurs à des besoins sans cesse grandissants, tant pour le gouvernement fédéral que pour plusieurs des provinces canadiennes.

Créé en 1967, le CILF, association internationale à caractère privé, réunit des linguistes, des grammairiens et des hommes de lettres de plus de vingt pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie. Ses principaux domaines d'activités touchent à la normalisation du français écrit et parlé, à l'étude du processus de création de mots nouveaux et aux recherches lexicales. Sur le plan des réalisations, le CILF compte déjà à son actif l'organisation de colloques internationaux, l'établissement d'un centre de documentation à Paris, la rédaction de manuels, de thésaurus, de lexiques et de glossaires, la publication d'une revue de terminologie et la traduction d'ouvrages scientifiques. Certains de ces manuels procurent aux pays en voie de développement, particulièrement en Afrique, un matériel de base facilitant l'enseignement en français de la technologie moderne.

En outre, le CILF entretient d'étroites relations avec des organismes internationaux tels que l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et l'Agence de Coopération culturelle et technique. Au Canada, il a déjà établi des rapports avec Radio-Canada, le Bureau des traductions d'Ottawa, l'Office de la langue française du Québec, la Banque de terminologie de l'Université de Montréal et l'Académie canadienne-française.

LA DÉFENSE NATIONALE AIDE LES ATHLÈTES

Les Forces armées ont mis sur pied un groupe spécial de coordination chargé d'aider les athlètes canadiens à s'entraîner et à se perfectionner en vue des compétitions sportives internationales.

Sous la direction du brigadier général James C. Gardner, directeur général des opérations terrestres au quartier général des Forces armées, le groupe de coordination s'occupera des principales demandes d'aide faites au ministère de la Défense nationale pour les grands événements sportifs. Ces demandes seront triées par la Direction de la capacité physique et du sport amateur du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social avant d'être transmises au quartier général des Forces canadiennes.

Le ministre de la Défense, M. Donald Macdonald, attache une importance particulière à ce que l'on

offre aux athlètes canadiens qui se préparent pour les Jeux olympiques de 1972 et de 1976, pour les Jeux panaméricains de 1975 et pour les autres événements sportifs de ce genre, toutes les installations du ministère et tout l'appui logistique nécessaire.

Des ponts aériens seront probablement organisés à l'occasion des Jeux olympiques d'été de 1972 en Allemagne de l'Ouest, des Jeux du Commonwealth de 1974 à Christchurch, Nouvelle-Zélande, et des Jeux panaméricains de 1975 à Santiago, Chili.

Il est possible également que les Forces canadiennes contribuent à la préparation des Jeux olympiques de 1976 à Montréal et des Jeux du Commonwealth de 1978 qui se dérouleront probablement au Canada.

Le ministère de la Défense nationale a déjà participé au transport des participants aux Jeux olympiques d'hiver de Sapporo au Japon et, le mois dernier, il a transporté 830 lits, avec leur literie, à Whitehorse au Yukon pour les athlètes qui participaient aux Jeux d'hiver de l'Arctique organisés dans cette ville. On a enfin demandé au ministère de la Défense nationale de fournir l'équipement de communications et les moyens de transport nécessaires à l'occasion de la compétition de ski pour la Coupe d'or qui s'est déroulée à Banff à la suite des Jeux d'hiver de l'Arctique.

ÉCHANGE DE CRITIQUES MUSICAUX

Le Conseil des Arts du Canada annonçait récemment l'octroi d'une subvention de 5,000 dollars à la *Music Critics' Association* pour un échange de critiques musicaux entre le Canada et les États-Unis. Ce programme, financé à parts égales par le Conseil des Arts et par le *National Endowment for the Arts*, un organisme américain, permettra à un certain nombre de journaux d'échanger leur critique musical, pour une période de un à trois mois, avec un critique d'une autre ville d'importance comparable. Trois critiques canadiens et trois critiques américains participeront au programme.

Selon le directeur associé du Conseil des Arts, M. Robert Elie, l'objet de ce programme est double: d'une part, exposer les critiques à des situations nouvelles, et d'autre part, permettre aux lecteurs d'un journal de connaître le point de vue d'un critique musical de l'extérieur.

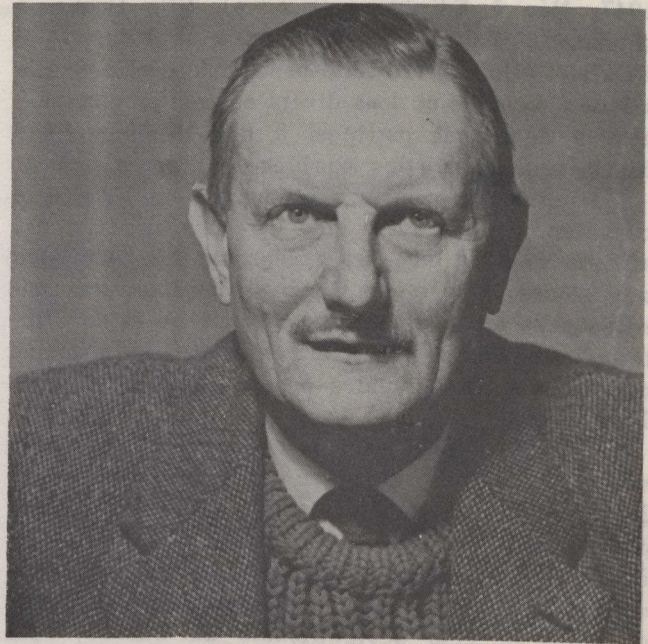
La *Music Critics' Association*, qui parraine ce programme, groupe les critiques musicaux professionnels d'un grand nombre de revues et de périodiques canadiens et américains.

Les critiques canadiens touchés par ces échanges assumeront toutes les fonctions normalement dévolues à leurs homologues américains: chroniques et critiques musicales, interviews, articles de nouvelles et reportages. Ils continueront à recevoir de leur journal leur traitement habituel, et leurs frais de déplacements et autres frais de participation seront à la charge du Conseil des Arts.

HONNEUR À DEUX GÉANTS DU THÉÂTRE CANADIEN



M. Michel Saint-Denis



M. Tyrone Guthrie

Le 27 mars, Journée mondiale du théâtre, le Centre canadien du théâtre a honoré deux hommes qui ont marqué l'histoire du théâtre canadien, MM. Tyrone Guthrie et Michel Saint-Denis. Tous les ans, l'Institut international du théâtre, représenté au Canada par le Centre canadien du théâtre, célèbre la Journée mondiale en adressant un message à ses 51 pays membres. Le chorégraphe belge Maurice Béjart, directeur de la compagnie française *Les Ballets du XXe siècle*, a rédigé le message de cette année.

Le Centre canadien a célébré la Journée en rappelant que le théâtre canadien a été associé à deux grandes personnalités du monde du théâtre, MM. Michel Saint-Denis et Tyrone Guthrie, tous deux décédés l'an dernier.

M. Guthrie, venu au Canada dans les années vingt en qualité de conseiller auprès de l'industrie radiophonique canadienne encore à ses débuts, a joué un rôle capital lors de la fondation du Théâtre du Festival de Stratford et en est devenu le premier directeur. Il est décédé le 15 mai 1971, en Irlande.

M. Saint-Denis, qui avait collaboré à l'établissement du *Old Vic Theatre School* de Londres et de L'École supérieure de l'art dramatique de Strasbourg (en France), est venu une première fois au Canada pour siéger au jury du Festival dramatique du Dominion (*Dominion Drama Festival*). Il revint à l'invitation d'un groupe canadien afin de mettre sur pied L'École nationale de théâtre, qui en est maintenant à sa douzième année. M. Saint-Denis est décédé le 2 août dernier à Londres.

M. Robertson Davies, dramaturge et professeur

agréé au Collège Massey écrit: "Michel Saint-Denis et Tyrone Guthrie ont donné deux leçons extrêmement précieuses au théâtre canadien, celles du raffinement et de l'enthousiasme. En tant que membre du jury et conférencier, M. Saint-Denis nous a montré comment travaille un véritable artiste du théâtre, et quelle sensibilité domine la façon dont il envisage toute chose; on se rappellera combien il détestait le terme grossier de *blocking* appliqué à une technique de direction. M. Guthrie nous a enseigné les vastes perspectives, le rejet des vulgarités provinciales quand nous nous attaquons à des thèmes, la splendeur rythmique d'une production minutieusement préparée. Le raffinement et l'enthousiasme n'étaient certes pas incompatibles; tout comme ces deux hommes partageaient une même amitié, il était possible de réunir leurs façons d'envisager le théâtre et de nous épargner à la fois le formalisme excessif et la grossièreté. Pour de nombreux Canadiens, ils ont été tous deux des pères de l'art.

MÉDAILLE MASSEY DÉCERNÉE À UNE EXPERTE EN GLACIOLOGIE

La glaciologie semble être un domaine d'études inusité pour une femme. C'est pourtant cette discipline qui a valu cette année à Mlle Isobel Moira Dunbar, géographe au Conseil de recherches pour la défense (CRD), la médaille Massey offerte par la Société géographique royale du Canada. La médaille a été présentée à Mlle Dunbar par Son Excellence le gouverneur général, à Rideau Hall, le 4 avril.

Mlle Dunbar a commencé l'étude de la glacio-

logie dès son entrée en fonction avec le personnel scientifique du Conseil, à son arrivée au Canada en 1947. Née à Édimbourg (Écosse), Mlle Dunbar a obtenu sa maîtrise en géographie à l'Université d'Oxford; elle fit du théâtre pendant la guerre et elle a joué à Londres et dans divers centres provinciaux; elle a également participé à des représentations destinées à divertir les membres des Forces armées.

Mlle Dunbar a beaucoup voyagé dans l'Arctique canadien, tant en avion qu'à bord des brise-glaces, afin de mener à bien ses études sur les conditions des glaces. Elle a contribué à augmenter les connaissances sur la répartition des glaces et sur l'interprétation des photographies de champs de glace, y compris les photographies prises par satellite et à l'infrarouge.

En 1969, Mlle Dunbar prit place à titre d'observateur, à bord du brise-glace canadien qui a escorté le S.S. *Manhattan* dans les eaux de l'Arctique canadien. L'hiver dernier et cette année, elle a participé à des études sur les conditions des glaces dans le détroit de Nares qui sépare le Groenland de la masse de terre la plus septentrionale du Canada, l'île d'Ellesmere.

Parmi les nombreuses réalisations de Mlle Dunbar, signalons le livre *Arctic Canada from the Air* (L'Arctique canadien à vol d'oiseau), publié en collaboration avec un autre récipiendaire de la médaille Massey, le brigadier-général K.R. Greenaway. En outre, Mlle Dunbar a écrit de nombreux articles sur la glace de mer, dont certains ont été publiés dans le journal russe *Oceanology*.

LES TRANSPORTS ET LE DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

(suite de la page 2)

PROTECTION DE L'HOMME ET DE SON MILIEU

Ce que nous voulons, c'est que le Canada continue à répondre aux aspirations des Canadiens. Dans le Nord, il faut que soient satisfaits et respectés les désirs des Canadiens autochtones — les Indiens et les Esquimaux... En stimulant l'exploitation des ressources, un réseau septentrional ne saurait manquer d'attirer beaucoup de monde dans l'Arctique, d'où un réel danger pour les anciennes valeurs et les coutumes des autochtones. La sauvegarde des intérêts de ces Canadiens et la protection du milieu naturel doivent constituer une seule et même condition fondamentale à toute mise en valeur de l'Arctique.

L'élaboration d'un réseau d'une telle ampleur montre que le Canada, en 1972, ne manque ni d'imagination, ni de confiance, ni de prévoyance, qu'il possède l'espace, et les ressources matérielles et humaines qui permettent d'accomplir de grandes choses. Nous n'avons pas d'ambitions territoriales qui gaspillent notre énergie; nous ne sommes pas aux

prises avec d'absurdes divisions internes qui sapent nos forces. Notre pays est si vaste et notre climat si rude que nous sommes toujours astreints à des efforts véhéments. Notre histoire en témoigne. Et notre récompense est une chance de plénitude, de bonheur, de sécurité, dans un cadre superbe; elle est aussi une façon de vivre qui, mieux que toute autre, nous protège de l'uniformité et favorise l'originalité individuelle.

L'amour que nous éprouvons pour notre pays, notre désir de le voir se développer rationnellement, notre volonté de nuire le moins possible à son équilibre écologique et à la beauté de ses paysages, tout cela montre quel prix les Canadiens attachent à une vie bonne et comblante. Il ne faut en rien la compromettre. En particulier, les mises en valeurs, les aménagements, doivent tenir compte du milieu naturel et s'harmoniser avec lui de façon à profiter à tous. La qualité de la vie, telle est finalement la mesure du Canada. Le style de vie qu'ils choisissent et les valeurs auxquelles ils tiennent pour eux-mêmes et pour leur pays, telle est l'ultime mesure des Canadiens.

La prochaine génération connaîtra bien des changements, mais nous devons empêcher assurément ceux qui pourraient porter atteinte à la belle et sauvage nature du pays. Car si elle se dégradait, c'est le Canada lui-même que nous verrions se défaire.

Si un jour nous n'étions plus libres d'affronter les grands vents de l'océan sur les rives atlantiques, d'admirer la grandiose tombée du jour sur les prairies, de nous imprégner du silence d'un lac dans le nord, nous n'aurions plus rien de Canadien. Et nos existences individuelles se trouveraient gravement appauvries.

C'est ce qu'a exprimé avec une éloquence toute simple, dont bien des poètes sont incapables, un Indien du nom de Saltatha. Voici ce qu'il aurait dit à un prêtre:

"Mon père, vous m'avez parlé de la grande beauté du paradis. Dites-moi, ce paradis est-il plus beau que le pays du boeuf musqué, l'été, lorsque la brume caresse les lacs, lorsque les eaux sont bleues, lorsque le plongeon pousse son cri? Si la beauté du paradis dépasse tout cela, mon coeur se réjouira et je serai heureux d'y vivre des jours tranquilles jusqu'à un âge très avancé."

Nous autres Canadiens, nous avons quelque chose de particulier. De souches diverses, nous avons une destinée commune qui est de conserver le caractère de ce pays et de nous partager les avantages qui en résultent. Le Canada n'est pas le pays qui convient aux coeurs insensibles ou aux esprits timorés. Pour ceux qui en sont dignes, les récompenses sont, ici, plus nombreuses que partout ailleurs. En fait, comme le soulignait Saltatha, elles se comparent à celles du paradis même.

INDEX MENSUEL

(Vol. 27 – avril 1972)

- Affaires extérieures (*voir aussi* CEE)
Nouvelles missions diplomatiques, No 17, p. 3
- Agriculture
Mission agricole en URSS, No 14, p. 4
- Aide extérieure
Aide aux universités africaines, No 15, p. 6
Qu'en est-il de la qualité de notre –? No 15, p. 1
- Arts et Musées (*voir aussi* Subventions)
Honneur à deux géants du théâtre canadien,
No 17, p. 5
Une exposition des oeuvres d'Arthur Villeneuve,
No 16, p. 4
- Aviation
Le projet "ailes de la paix", No 16, p. 3
Progrès de l'aviation canadienne, No 14, p. 5
- CEE (Communauté économique européenne)
Les nouvelles relations du Canada avec la –,
No 14, p. 1
- Commerce et industrie (*voir aussi* CEE)
Mission commerciale en URSS, No 15, p. 3
- Défense nationale (*voir* Aviation et Sports)
- EACL (Énergie atomique du Canada Limitée)
La stéréophotogrammétrie, No 15, p. 5
- Éducation et Enseignement (*voir* Aide extérieure)
- Environnement (*voir* Héritage Canada)
- Francophonie (*voir* Subventions)
- Habitation et Logement
Ensemble immobilier pour les Indiens,
No 16, p. 3
- Héritage Canada
Pour la protection du patrimoine national,
No 15, p. 4
- Indiens et Esquimaux (*voir* Habitation)
- Lieux historiques et Parcs nationaux
Nouveau lieu historique à Victoria, No 15, p. 3
- Nomination
Une femme au poste de statisticien en chef du
Canada, No 17, p. 3
- Nord canadien (*voir* Transports)
- Postes
Le coeur au coeur de la santé, No 14, p. 3
- Prix et Trophées
Le prix littéraire Belgique-Canada, No 17, p. 3
Médaille Massey décernée à une experte en
glaciologie, No 17, p. 5
Prix littéraires du gouverneur général, No 16, p. 1
- Richesses naturelles (*voir* Héritage Canada)
- Santé et Bien-être (*voir* Postes)
- Sciences (*voir* EACL)
Institut de recherche politique, No 14, p. 4
Race et intelligence: un débat qui se poursuit,
No 16, p. 2
- Sécurité routière
Quand les conducteurs se font du mauvais sang,
No 15, p. 4
- Sports
La Défense nationale aide les athlètes,
No 17, p. 4
- Statistiques (*voir* Aviation et Nomination)
- Subventions (*voir* Sports)
Octrois pour échange de critiques musicaux,
No 17, p. 4
Apport financier au Conseil international de
langue française, No 17, p. 4
- Transports
Le transport et le développement du Grand Nord
(discours du premier ministre Trudeau),
No 17, p. 1
- URSS (*voir* Agriculture et Commerce)
- Victoria (*voir* Lieux historiques)
- Villeneuve, Arthur (*voir* Arts et Musées)

